fo

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 27-5-77118970

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION DE BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTÉ - COTE-D'OR - SAONE-&-LOIRE - YONNE - NIÈVRE - JURA - DOUBS - HAUTE-SAONE - TERRITOIRE DE BELFORT

ABONNEMENT ANNUEL : 50 F.

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

Z.I. NORD - B.P. 194 - 21206 BEAUNE CEDEX - Tél. (80) 22.19.38

Régisseur de recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture - C. C. P. DIJON 3405.12 K

Imprimerie de la Station de "Bourgogne et Franche-Comté" - Le Directeur-Gérant : P. JOURNET - Commission Paritaire de Presse N° 527 - AD

Bulletin n° 91 - 5 Mai 1977

V I G N E

ACARIOSE : La recrudescence de l'acariose au cours des dernières années inquiète à juste titre de nombreux viticulteurs.

Cette affection mérite en effet une attention particulière : les dégâts sont à craindre particulièrement sur jeunes vignes, souvent les plus atteintes et par temps peu poussant au printemps ; les températures basses bloquant la végétation, les acariens se trouvent concentrés sur une faible surface foliaire.

Rappelons que l'acariose a une incidence directe sur la récolte de l'année qui peut être sensiblement réduite (avortement des grappes, coulure, etc...) et des conséquences plus lointaines : affaiblissement et mauvais aoûtement des bois, diminution des récoltes suivantes et difficultés pour la taille.

Les symptômes étant précoces, une surveillance des vignes s'impose dès le débourrement. La végétation des souches atteintes est stoppée. Les feuilles restent petites, recroquevillées, duveteuses avec bords noircis, puis se gaufrent (ce n'est pas le cas avec des attaques d'araignées rouges). Les pousses sont atrophiées, brunâtres, à entrenoeuds courts, les bourgeons secondaires démarrent à leur tour donnant un aspect buissonnant.

Notons que visuellement des confusions sont possibles avec des effets de froid et qu'un mauvais départ de végétation peut être imputé à d'autres causes, y compris une conséquence à longue échéance de la sécheresse 76 qu'il ne faut pas oublier.

En présence d'acariens ou de symptômes caractéristiques, une intervention est conseillée en ayant recours à une pulvérisation soignée et copieuse (au moins 600 l./ha).

Peuvent être utilisés (aux doses/hl de matière active indiquées ci-dessous) :

soit des acaricides : benzoximate (Artaban) : 30 g.
bromopropylate (Néoron) : 50 g.
dicofol (Kelthane, Carbax,...) : 50 g.

soit des mélanges : chlorfenethol + chlorfensulfide : 75 g. (Fensacar)
fenizon + dioxathion : 50 g. (Oviscar S)

soit des insecticides acaricides : oxydemeton méthyl (Métasystémox) : 25 g.
vamidothion (Kilval, Vamifène...) : 50 g.
endosulfan (Thiodane, Insectophène...) : 60 g.

ARAIGNEES ROUGES (ou JAUNES) : Des éclosions sont observées depuis une semaine, rarement importantes. En raison du temps très défavorable aux tétranyques et des faibles pontes dénombrées cet hiver il sera inutile de traiter dans la plupart des situations, sauf localement. En cas de pullulations on peut utiliser un acaricide spécifique :

- cyhexatin (Plictran) : 30 g. m.a./hl ; tétrasul (Animert V 101) : 40 g. m.a./hl actif sur les oeufs d'hiver en cours d'éclosion, ainsi que les produits cités pour l'acariose.

PYRALE : Il y a lieu de se reporter au bulletin n° 90 du 26 Avril 1977.

TORDEUSES DE LA GRAPPE : Le premier vol a débuté entre le 20 et le 25 Avril dans le Sud de la Bourgogne. Attendre un prochain avis.

P.115

BRENNER (ou Rougeot parasitaire) : Cette maladie est responsable périodiquement de dégâts plus ou moins graves (cas du Jura en 1971). La douceur et la pluviosité élevée de l'hiver 1976-77 constituent des facteurs défavorables aux contaminations cette année, la fructification du champignon s'étant produite normalement avant le débourrement.

Cependant il sera prudent d'appliquer un premier traitement dès le stade E (2 à 3 feuilles étalées) avec les produits cupriques et l'association cuivre + zinèbe aux doses mildiou, le captafol (Difosan FLO, Orthodifolatan) à 120 g. m.a./hl, le manèbe, le mancozèbe et le mancopper (Dithane C 90) à 280 g. m.a./hl.

OIDIUM : Généralement le champignon apparaît peu après la sortie des premières feuilles. Dans les parcelles et secteurs habituellement sensibles à l'oïdium, un premier traitement au soufre est recommandé au stade "trois feuilles". En soufrage cette application freine les populations d'acariens.

ARBRES FRUITIERS

TAVELURES DU POMMIER ET DU POIRIER : Les projections d'ascospores et les taches apparues depuis quelques jours multiplient les risques de contaminations qui sont par ailleurs favorisés par des pluies fréquentes et prolongées. La protection fongicide lessivée doit être renouvelée le plus tôt possible.

MONILIA DU CERISIER : De nombreux bouquets de mai envahis par le monilia se sont flétris et desséchés vers la fin avril. Pour éviter de nouvelles infestations sur jeunes cerises il est conseillé de répéter l'application de bénomyl (Benlate) à raison de 30 g. de m.a./hl ou de folpel (nombreuses spécialités) à 100 g. de m.a./hl. Ces fongicides sont également actifs contr "l'Anthracnose du cerisier".

HOPLOCAMPES (Pruniers, pommiers, poiriers) : Rappelons que la lutte contre ces insectes entraînant une chute prématurée des jeunes fruits se situe lorsque les fleurs perdent leurs pétales. L'emploi de la phosalone non toxique pour les abeilles (Azofène, Dynalone, Zolone) à 60 g. de m.a./hl permet de traiter ce ravageur mais également les chenilles défoliatrices et les divers pucerons des arbres fruitiers.

CULTURES LEGUMIERES

MILDIOU DE L'OIGNON : Les cultures d'oignons de la région d'Auxonne (21) arrivant au stade 3 grosses feuilles devront être protégées à l'aide d'une pulvérisation de préférence pneumatique, les fongicides adhérant mieux à la plante :

- mancozèbe (Dithane M 45, Sandozèbe) : 160 g. m.a./hl
- manèbe (nombreuses spécialités) : 160 g. " "
- oxychlorure de cuivre (Nses spécialités) : 300 g. m.a./hl
- propinèbe (Antracol) : 210 g. m.a./hl

HOUBLON (Note n°1)

MILDIOU : Jusqu'à présent l'absence presque totale de pousses spiciformes ne justifiait pas un traitement. A l'heure actuelle, en tenant compte du développement de la végétation, un premier traitement devient nécessaire.

Les fongicides recommandés sont les mêmes qu'en 1976, c'est-à-dire :

- bouillies cupriques : 250 à 500 g. de cuivre/hl
- spécialités organo-cupriques (doses indiquées par les fabricants)
- captafol (Difosan FLO ; Orthodifolatan liquide) : 180 g. m.a./hl
- mancozèbe (Dithane M 45, Sandozèbe) : 180 g. m.a./hl
- propinèbe (Antracol) : 220 g. m.a./hl

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie,
Chef de la Circonscription
"Bourgogne et Franche-Comté"

G. VARLET

Inscription à la Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse n° 527 AD.